



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada

Cave and Basin

Plan directeur

2020



2020

Lieu historique national du Canada
Cave and Basin

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée
par le président et directeur général de Parcs Canada, 2020.

PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA CAVE AND BASIN, 2020.

Imprimé : R64-105/75-2020F
978-0-660-31623-9

PDF : R64-105/75-2020F-PDF
978-0-660-31624-6

Also available in English.

Note aux lecteurs

La santé et la sécurité des visiteurs, du personnel et de l'ensemble de la population canadienne sont de la plus haute importance. Parcs Canada suit les conseils et les orientations des experts en santé publique pour limiter la propagation de la COVID-19 tout en permettant aux Canadiens et Canadiennes de découvrir le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada reconnaît que la pandémie de la COVID-19 peut avoir des effets imprévisibles sur le plan directeur du lieu historique national du Canada Cave and Basin. Parcs Canada informera les partenaires autochtones, les intervenants et le public de ces répercussions dans le cadre de la mise à jour annuelle sur la mise en œuvre de ce plan.

Renseignements sur le plan directeur ou sur le lieu historique national du Canada Cave and Basin :

Lieu historique national Cave and Basin
311, avenue Cave
Banff (Alberta)
T1L 1K2

Adresse postale :
Lieu historique national Cave and Basin
C.P. 900
Banff (Alberta)

N° de téléphone : 1-403-762-1566; n° de télécopieur : 1-403-762-1665

Adresse électronique : caveandbasin@pc.gc.ca

Site Web : pc.gc.ca/cave

Sources des images de la page couverture

En haut, de gauche à droite : Scott Munn, Parcs Canada; Kahli April Photography, Parcs Canada; Scott Munn, Parcs Canada
En bas : Kahli April Photography, Parcs Canada

Avant-propos



En tant qu'intendante des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, l'Agence Parcs Canada s'est engagée à préserver et à restaurer l'intégrité écologique et commémorative des lieux patrimoniaux protégés d'un océan à l'autre.

Nous invitons l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens à venir visiter ces lieux pour y découvrir la nature et y tisser des liens avec l'histoire de notre pays.

Nous sommes fiers de collaborer avec des partenaires autochtones, des résidents et des intervenants locaux et régionaux, des visiteurs passés et actuels, et toutes les autres personnes et parties intéressées des quatre coins du pays. Ensemble, nous renforçons les liens qui unissent les Canadiennes et les Canadiens à leur patrimoine naturel et culturel.

Nous nous engageons à travailler avec les peuples et les aînés autochtones qui parcourent ces terres depuis des temps immémoriaux et qui ont rendu possible la création d'un si grand nombre de lieux protégés, ainsi qu'à apprendre d'eux et à partager notre leadership avec eux.

Les plans directeurs, documents principaux de reddition de comptes sur la gestion des lieux protégés, sont rédigés au terme de vastes consultations. Ils définissent la vision à long terme ainsi que les orientations de gestion stratégique et les objectifs liés aux lieux gérés par Parcs Canada.

J'aimerais remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du présent plan directeur pour leur contribution et leur engagement envers l'avenir de ce trésor national. J'ai le plaisir d'approuver le Plan directeur du lieu historique national du Canada Cave and Basin.

Ron Hallman
Président et directeur général
Parcs Canada

Recommandations

Recommandé par :

Andrew Campbell
Vice-président principal, Opérations
Parcs Canada

Dave McDonough
Directeur d'unité de gestion
Unité de gestion de Banff
Parcs Canada

Résumé

Le lieu historique national Cave and Basin est situé juste à l'extérieur de la ville de Banff, dans le parc national Banff. En 1981, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que la caverne et le bassin soient désignés lieu historique national parce qu'ils représentaient le berceau du réseau de parcs nationaux du Canada. Le lieu historique englobe la caverne, le trou d'aération original, les vestiges archéologiques de l'hôtel original construit près du trou d'aération, le bassin, les sources thermales coulant en amont et en aval des bâtiments, le pavillon de bain et la résidence du concierge.

Le présent document vient remplacer le plan directeur adopté en 2007 pour le lieu historique national Cave and Basin, lequel exposait l'orientation à suivre pour la conservation du pavillon de bain historique, la modernisation complète de l'expérience offerte aux visiteurs et la mise en valeur des récits entourant le berceau du réseau de parcs nationaux. Bon nombre des mesures nécessaires à l'atteinte de ces objectifs ont été menées à bien dans le cadre du projet de renouvellement du berceau des parcs nationaux du Canada de 2010 à 2013. Grâce à ce projet, un nouvel espace d'exposition, la Salle des récits, a été aménagé dans le pavillon de bain historique, et deux nouvelles installations ont été construites (le Centre Galletly, près du pavillon de bain, et le bâtiment d'accueil, dans le terrain de stationnement).

Le nouveau plan fait fond sur un grand nombre de priorités énoncées dans le plan de 2007, tout en réitérant l'importance de protéger les valeurs culturelles et écologiques qui définissent l'environnement singulier des eaux thermales. Les principaux objectifs de haut niveau de ce nouveau plan sont axés sur la concertation : d'une part, la collaboration avec les Nations autochtones pour accroître leur visibilité et leurs activités dans le lieu historique et, d'autre part, le travail conjoint avec de nombreux autres intervenants afin de développer divers éléments de l'expérience du visiteur et d'en accroître la portée.

Le plan propose trois stratégies pour orienter les activités de gestion du lieu historique national Cave and Basin au cours des dix prochaines années :

Stratégie clé 1 : Adopter une approche de gestion intégrée pour la protection des ressources culturelles et des caractéristiques du paysage naturel, la prestation d'expériences mémorables aux visiteurs ainsi que l'entretien et le renouvellement des biens.

Situé juste à l'extérieur des limites de Banff, le lieu historique national Cave and Basin forme un paysage culturel dynamique qui reçoit un grand nombre de visiteurs. Il renferme une vaste gamme d'ouvrages construits en surface et au-dessous du sol, une espèce en voie de disparition et un ensemble de caractéristiques culturelles et naturelles interreliées qui sont réunies sur une empreinte exiguë et écosensible. Pour réaliser ses activités, Parcs Canada adoptera une approche de gestion intégrée qui tiendra compte à la fois de la protection des ressources culturelles et des caractéristiques du paysage naturel, de l'entretien des biens, de la prestation d'expériences mémorables aux visiteurs et de la protection de l'environnement fragile des sources thermales, y compris de la physe des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition.

Stratégie clé 2 : Bâtir des relations avec les peuples et les organisations autochtones

Par des relations fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat, Parcs Canada cherche à créer un réseau de lieux patrimoniaux nationaux qui

mettent en valeur les contributions des peuples autochtones, leur histoire et leur culture ainsi que les liens intimes qui les unissent à leurs terres et à leurs eaux ancestrales. Les responsables de l'Agence sont conscients de la nécessité de mieux comprendre et de reconnaître l'importance de la caverne et du bassin pour les peuples autochtones ainsi que les effets de la limitation de leur accès à ce territoire important après la création du parc national Banff, en 1885. Dans les années à venir, Parcs Canada s'emploiera en priorité à bâtir des relations avec les collectivités autochtones afin de mieux comprendre leurs perspectives et leurs valeurs ainsi que les moyens de les exprimer sur place, leur utilisation du territoire pour des activités traditionnelles ainsi que les moyens de travailler ensemble à mieux faire connaître leurs cultures et leur histoire au lieu historique.

Stratégie clé 3 : Continuellement créer des expériences agréables et enrichir celles qui sont déjà offertes

Cette stratégie est axée sur l'enrichissement des possibilités offertes aux visiteurs par la planification d'expériences, l'élaboration de nouveaux programmes et l'établissement de nouveaux partenariats et relations avec divers particuliers, organismes et groupes. Les visiteurs seront inspirés par l'offre quotidienne et seront amenés à fréquenter de manière assidue le lieu historique pour des activités et des événements spéciaux, de nouveaux programmes autochtones, des expositions temporaires, des rassemblements communautaires, des activités participatives, des activités de promotion d'un mode de vie sain ou de simples moments de détente dans le cadre enchanteur de ce joyau du patrimoine. La communication des raisons pour lesquelles ce lieu historique possède le statut de berceau des parcs nationaux du Canada demeure une priorité centrale.

En résumé, le plan directeur de 2020 présente le chemin à suivre pour assurer l'intendance responsable, concertée et respectueuse du patrimoine culturel et naturel du lieu historique national Cave and Basin pour les générations futures. Il s'appuie sur l'expérience et les connaissances que Parcs Canada a acquises au fil des décennies dans la protection et la mise en valeur de ce lieu historique pour la population canadienne et les visiteurs du monde entier. Ce plan directeur constitue la réponse à un puissant message des peuples autochtones : dans l'esprit de la réconciliation, nous devons en faire davantage pour reconnaître l'importance spirituelle et traditionnelle que revêt ce lieu pour de nombreuses Nations autochtones. Le nouveau plan vient renforcer le rôle du lieu historique national Cave and Basin en tant que carrefour de rassemblement pour la transmission de récits sur la conservation et l'établissement de liens entre populations et territoires dans les aires patrimoniales protégées nationales du Canada.

Table des matières

Avant-propos	ii
Recommandations	iv
Résumé	vi
1.0 Introduction	1
2.0 Importance du lieu historique national Cave and Basin	1
3.0 Contexte de planification	3
4.0 Vision.....	7
5.0 Stratégies clés.....	8
6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	13

Cartes

Carte 1 : Cadre régional	2
Carte 2 : Lieu historique national Cave and Basin	4

1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus grands réseaux d'aires naturelles et historiques protégées de la planète. L'Agence a pour mandat de protéger et de mettre en valeur ces trésors patrimoniaux dans l'intérêt des générations actuelles et futures, tant pour leur agrément que pour l'enrichissement de leurs connaissances. La gestion stratégique prospective des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des canaux patrimoniaux ainsi que des lieux historiques nationaux dont Parcs Canada a la responsabilité s'inscrit dans sa vision :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, l'Agence est tenue d'élaborer un plan directeur pour chaque lieu historique national dont elle a la responsabilité. Une fois approuvé par le président et directeur général, le *Plan directeur du lieu historique national du Canada Cave and Basin* établit l'obligation redditionnelle de Parcs Canada envers la population canadienne, en précisant les mesures de gestion que l'Agence doit appliquer au lieu historique pour obtenir des résultats mesurables à l'appui de son mandat.

Le plan directeur a été enrichi par l'apport des citoyens du pays, y compris des peuples autochtones, qui ont ainsi contribué à façonner l'avenir du lieu historique. Ce plan expose une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national Cave and Basin en définissant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs énoncés et procédera à l'examen du plan tous les dix ans ou avant, au besoin.

Le présent plan n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert tout au long de sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il demeure pertinent et significatif. Le plan servira de point central pour une mobilisation continue afin d'assurer la gestion du lieu historique national Cave and Basin dans les années à venir.

2.0 Importance du lieu historique national Cave and Basin

La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que la caverne et le bassin soient désignés lieu historique national en invoquant leur importance comme berceau des parcs nationaux du Canada. L'objectif de commémoration est exprimé dans l'énoncé suivant : « La caverne et le bassin se sont vu attribuer le statut de lieu historique national du Canada parce qu'ils représentent le berceau des parcs nationaux du Canada. » Les éléments commémorés et protégés par cette désignation comprennent la caverne, le bassin, les quatre sources thermales qui y coulent, l'émissaire qui rejoint le marais ainsi que les vestiges archéologiques de l'« hôtel » érigé en 1883 près du trou d'aération (voir les cartes 1 et 2). Le lieu historique est délimité par le terrain de stationnement à l'est, les sources thermales supérieures au sud, le point de départ du sentier Sundance à l'ouest et le marais Cave and Basin au nord. L'avenue Cave débouche sur le terrain de stationnement du lieu historique.

Le lieu historique se trouve dans le parc national Banff, lui-même situé à l'intérieur du territoire des Nations signataires des Traités nos 6, 7 et 8 ainsi que du territoire ancestral des Métis. Il revêt donc de tout temps une importance culturelle particulière pour de nombreux peuples autochtones. Un grand nombre de Nations autochtones considèrent la

caverne et le bassin comme un lieu spirituel sacré où de nombreuses générations se sont rassemblées et où des cérémonies sont toujours célébrées aujourd'hui.

À la fin du XIX^e siècle, les possibilités d'accès des Autochtones à la caverne et au bassin ont été radicalement changées par la création de la réserve Hot Springs et, ultérieurement, du parc national. En 1885, le gouvernement du Canada a mis de côté par décret une parcelle de 26 km² de territoire englobant la caverne et le bassin pour protéger les sources thermales du mont Sulphur dans l'intérêt du peuple canadien. Deux ans plus tard, cette réserve a été agrandie à 665 km² pour former le noyau du premier parc national du pays. En 1886, un tunnel a été construit pour permettre au public d'accéder à la caverne à pied. Cette mesure a mis fin à la pratique consistant à pénétrer dans la caverne par le trou d'aération qui la surmonte. Une fois la caverne et le bassin stabilisés, les autorités ont entrepris la construction de deux pavillons de bain et de la résidence du concierge – les premiers bâtiments du parc national. En 1914, un nouveau pavillon de bain et une grande piscine à ciel ouvert se sont ajoutés aux installations. En 1935, la caverne et le bassin étaient devenus une attraction incontournable pour les visiteurs séjournant à Banff. Comme suite à cet engouement, les installations ont été rénovées et de nouveau agrandies. Les dirigeants du parc considéraient ce complexe comme une destination importante pour la détente et la régénération physique et spirituelle, grâce aux propriétés curatives des eaux minérales, aux baignades récréatives et aux bains de soleil.

Carte 1 : Cadre régional



Par suite de changements apportés à l'orientation des parcs nationaux et de la détérioration physique des bâtiments, il a fallu réexaminer le rôle du complexe de la caverne et du bassin dans les années 1960 et 1970. Les propositions visant à démolir les bâtiments et à les remplacer par un centre d'interprétation axé sur le thème déjà établi du « berceau » ont été rejetées par la collectivité, qui éprouvait un profond attachement pour la piscine. Par conséquent, le complexe a été réaménagé au milieu des années 1980, et Parcs Canada y a installé une nouvelle piscine et des panneaux d'interprétation auxiliaires.

Les expositions d'interprétation ont encore une fois été renouvelées en 1985, et le lieu historique a été inauguré de nouveau à l'occasion du centenaire de Parcs Canada. Dans les années 1990, Parcs Canada a rédigé un énoncé d'intégrité commémorative dans lequel il a précisé les thèmes d'interprétation et défini les principales ressources culturelles et les autres valeurs patrimoniales associées au lieu historique, par exemple l'histoire de la baignade, l'habitat singulier des eaux thermales et la physse des fontaines de Banff (une espèce en voie de disparition inscrite à la *Loi sur les espèces en péril*).

À la suite de l'approbation du plan directeur de 2007, Parcs Canada a entrepris plusieurs travaux de front (p. ex. études préalables à la conception, évaluations de marché, collaboration avec un groupe consultatif externe, évaluations techniques et étude d'options pour la conception d'expositions) en vue de moderniser le lieu historique et de le repositionner comme berceau des parcs nationaux du Canada. Ces travaux ont mené à l'approbation du projet Berceau des parcs nationaux du Canada. Exécuté de 2010 à 2013, ce projet prévoyait la conservation du pavillon de bain, la construction de nouvelles installations (le Centre Galletly et le bâtiment d'accueil) et l'aménagement de nouvelles expositions à l'intérieur et à l'extérieur du pavillon de bain. Ces améliorations ont eu pour effet d'accroître la protection des ressources culturelles et d'enrichir considérablement l'expérience du visiteur.

À l'heure actuelle, Parcs Canada concentre ses travaux de gestion sur : le thème du berceau, l'évolution de son réseau, la promotion croisée de ses lieux patrimoniaux partout au pays, la conservation de l'habitat singulier des eaux thermales, la protection de la physse des fontaines de Banff et la mobilisation de l'industrie du tourisme. Le lieu historique est devenu une attraction quatre-saisons à ne pas manquer dans le parc national Banff, et il figure parmi les lieux historiques nationaux de Parcs Canada qui accueillent le plus grand nombre de visiteurs.

3.0 Contexte de planification

Divers facteurs environnementaux et culturels importants influent sur la planification et l'exploitation du lieu historique. Ce lieu patrimonial quatre-saisons très fréquenté se trouve dans la forêt, à l'intérieur du parc national Banff, sur les pentes inférieures du mont Sulphur. Il englobe et côtoie des sources minérales dont les eaux vives font partie du réseau servant à alimenter les piscines des sources thermales Upper Hot Springs. La caverne, le bassin et les sources thermales revêtent tous une grande valeur sur le plan culturel et naturel.

Culture

La caverne et le bassin sont considérés depuis toujours comme une ressource précieuse de différents points de vue. Pour bon nombre de peuples autochtones, ils représentent un lieu sacré.

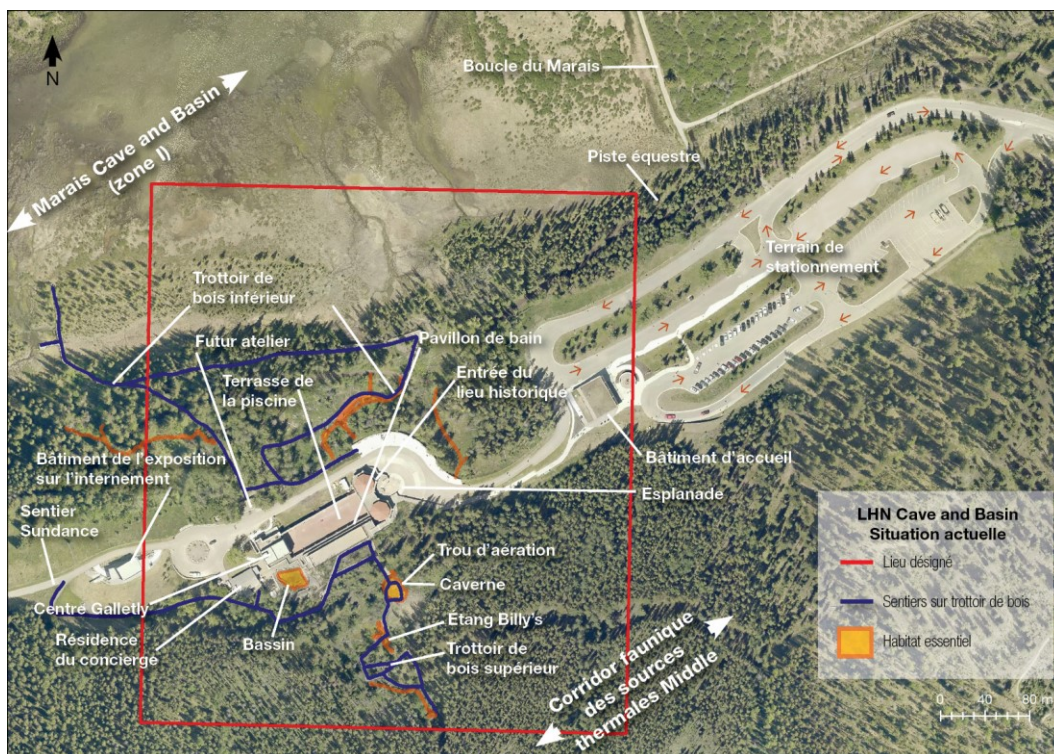
Pour Parcs Canada, ils revêtent une grande valeur symbolique à titre de berceau des parcs nationaux du Canada. Pour la collectivité avoisinante, ils servent de carrefour de

rassemblement pour des événements spéciaux et des moments de détente en famille et entre amis. Pour les exploitants d'entreprises locales, le lieu historique fait partie du cadre de l'industrie touristique. Il faut à tout prix adopter une orientation stratégique qui reconnaît chacune de ces valeurs dans son contexte pour assurer la réussite à long terme du lieu historique national. Plus de 200 000 entrées payantes ont été enregistrées en 2018-2019. L'entrée dans la caverne demeure l'un des moments forts de l'expérience des visiteurs qui explorent le lieu historique.

Environnement

Les sources thermales constituent un élément naturel unique en son genre dans le parc national Banff. Elles procurent un habitat à des plantes rares, à des invertébrés et à la physse des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition. L'habitat hautement spécialisé de la physse des fontaines de Banff se trouve dans différents secteurs du lieu historique, notamment en amont et en aval des bâtiments, à l'intérieur de la caverne et dans le bassin. En outre, le lieu historique sert d'habitat à d'autres espèces en péril, dont le crapaud de l'Ouest et l'agrion vif, deux espèces préoccupantes. Les eaux thermales créent un environnement hostile pour la protection des ressources culturelles, qui sont endommagées par ces conditions ambiantes rigoureuses.

Carte 2 : Lieu historique national Cave and Basin



Le corridor faunique des sources thermales Middle se trouve directement en amont du lieu historique. Cette bande de forêt de 500 m de largeur facilite les déplacements des gros carnivores dans la vallée de la Bow et leur permet de contourner la ville de Banff. La faune traverse régulièrement le lieu désigné, ce qui crée une expérience exaltante pour les visiteurs tout en rendant nécessaire une surveillance soignée et constante de la sécurité du public.

La partie nord du lieu désigné englobe une section du marais Cave and Basin, qui a été classé zone I (Préservation spéciale) dans le parc national. Le marais Cave and Basin et les terres humides Vermilion forment l'habitat aviaire le plus productif de la vallée de la basse Bow. Le trottoir de bois inférieur, qui fait 0,5 km, permet aux visiteurs de découvrir ce milieu humide écosensible et d'approfondir leur sentiment d'attachement pour les aspects écologiques et culturels du lieu historique.

Projet Berceau des parcs nationaux du Canada

De 2010 à 2013, la somme de 13,7 millions de dollars a été investie dans le renouvellement du lieu historique. Après une fermeture de deux ans et demi, le lieu historique a été rouvert au public en mai 2013. Le projet de renouvellement ne touchait pas que les installations : il prévoyait également des changements à l'expérience du visiteur, la création de nouvelles activités et le repositionnement stratégique du lieu historique face à la collectivité de la vallée de la Bow, à l'industrie du tourisme et à d'autres partenaires.

Les investissements en immobilisations ont surtout permis d'améliorer l'impression à l'arrivée dans le terrain de stationnement du lieu historique, de moderniser en profondeur le complexe du pavillon de bain et d'embellir les environs immédiats. Parmi les principaux changements apportés, il convient de mentionner le retrait de l'exposition à l'étage du pavillon de bain pour permettre la création d'un espace d'exposition beaucoup plus vaste, la Salle des récits. Les travaux de rénovation du bâtiment principal ont été réalisés suivant les principes de réutilisation adaptée et de conservation. La construction du bâtiment d'accueil (près du terrain de stationnement) et du Centre Galletly (à l'intérieur du complexe du pavillon de bain) figure également parmi les principaux changements qui ont vu le jour dans le cadre de ce projet.

L'expérience renouvelée offerte sur place débute sur la route d'entrée, avant même que le lieu historique ne devienne visible. Le bâtiment d'accueil et l'esplanade d'orientation du terrain de stationnement abritent une aire d'orientation, des panneaux d'interprétation, des toilettes, une boutique de cadeaux et un comptoir de réception tenu par Parcs Canada. Situé en plein cœur du lieu historique, le complexe du pavillon de bain renferme le pavillon de bain historique de 1914, la caverne, le bassin, le Centre Galletly construit en 2013 et une vaste terrasse extérieure qui sert à des activités en plein air (il s'agit de l'emplacement de l'ancienne piscine).

Les visiteurs éprouvent depuis toujours le désir de toucher l'eau chaude des sources minérales (ce qui n'est généralement pas possible, par souci de protection de l'habitat de la physse des fontaines de Banff). Pendant le projet de renouvellement, Parcs Canada a installé un petit point d'eau près de l'entrée du pavillon de bain. L'Agence voulait ainsi répondre à la demande des visiteurs en créant un « outil de protection de l'habitat essentiel » (c'est-à-dire une fontaine permettant aux visiteurs de toucher l'eau dans un environnement contrôlé plutôt qu'à l'intérieur de la caverne, où un tel geste pourrait nuire à la physse). Cependant, l'ouvrage s'est révélé inefficace : il est placé à un endroit inadéquat, crée des problèmes mécaniques, ne fonctionne pas en hiver et manque d'authenticité.

Les bâtiments du complexe du pavillon de bain renferment tout un éventail de panneaux d'interprétation et de supports numériques qui présentent du contenu sur l'histoire – celle de la collectivité, celle des Autochtones et celle de Parcs Canada. En font partie notamment une vidéo de haute définition projetée sur quatre écrans et mettant en vedette le réseau d'aires protégées de Parcs Canada, de même que la nouvelle exposition interactive *Rêver un pays* (2018), qui invite les visiteurs à décrire ce que signifie la conservation pour eux. Le complexe du pavillon de bain abrite une gamme variée d'autres agréments, dont des terrasses d'observation panoramiques, une salle pour la projection de films et la tenue d'événements, un petit espace pour des expositions itinérantes et un

« centre de documentation » informel où les visiteurs peuvent s’asseoir pour se détendre, faire de la lecture, jouer à des jeux ou assister à des exposés. La terrasse de la piscine fait office de vaste espace quatre-saisons à ciel ouvert pour la tenue d’expositions permanentes et temporaires, d’événements spéciaux et d’autres programmes et activités.

Pendant le projet de renouvellement, le personnel de Parcs Canada a consulté des représentants des Nations stoney nakoda, ktunaxa et siksika afin d’élaborer le contenu des nouvelles expositions. Ce contenu présente le lieu historique proprement dit, et Parcs Canada de façon plus générale, de la perspective des Autochtones représentés. Depuis la réouverture en 2013, le lieu historique sert occasionnellement à la tenue de cérémonies traditionnelles, et il accueille souvent des groupes scolaires stoneys nakodas et d’autres groupes de collectivités autochtones.

Trottoirs de bois

Le projet de renouvellement ne portait ni sur les moyens d’interprétation extérieurs, ni sur les trottoirs de bois inférieur et supérieur (1 km au total), ni sur l’infrastructure des eaux thermales, laquelle remonte aux années 1980. Ces ouvrages ont besoin de réfection. Les trottoirs de bois ont plus de 30 ans, et bon nombre des pilotis présentent de graves signes de détérioration. Les panneaux d’interprétation décolorés datent de la même époque. En dépit de leur état, les trottoirs de bois font encore partie intégrante de la visite du lieu historique. Ils proposent une expérience en plein air dans un cadre paisible et permettent aux visiteurs d’observer les eaux thermales, les milieux humides, le trou d’aération de la caverne ainsi que diverses espèces végétales et animales rares du parc national Banff. Les visiteurs peuvent accéder gratuitement à l’ensemble des trottoirs de bois. L’accès payant est limité au complexe du pavillon de bain.

PRINCIPAUX ENJEUX ET POSSIBILITÉS

Ressources culturelles

En 2017, l’évaluation de l’intégrité commémorative et l’évaluation de l’état du lieu historique ont révélé que, dans l’ensemble, les ressources culturelles et naturelles sont en bon état et que les sites archéologiques sont dans un état stable. Les caractéristiques du paysage et le patrimoine bâti sont généralement en bon état, mais les eaux thermales corrosives qui coulent constamment à l’intérieur et autour des fondations des bâtiments menacent d’engendrer divers problèmes à long terme et nécessitent une attention constante. La caverne, le bassin et les quatre sources thermales qui y coulent sont tous des éléments naturels d’importance historique nationale. Ils renferment également l’habitat essentiel de la physie des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition. La gestion et le contrôle de l’écoulement des eaux thermales sont au cœur des préoccupations opérationnelles depuis la création du lieu historique. Plusieurs ressources culturelles, à savoir le trou d’aération, les vestiges archéologiques de l’hôtel de 1883-1885 et le pavillon de bain de 1914 (un édifice fédéral du patrimoine ayant le statut d’édifice classé), sont menacées par des niveaux d’humidité élevés, la présence de minéraux corrosifs dans l’eau et un cycle de gel-dégel extrême. D’importants travaux de conservation (p. ex. le rejointoiement de la pierre de Rundle et la réparation de la maçonnerie) ont été exécutés sur le pavillon de bain dans les huit dernières années.

Relations avec les Autochtones

Parcs Canada tient à travailler en partenariat avec des organismes, des collectivités et des particuliers autochtones afin de renforcer la commémoration, la célébration et la mise en valeur des récits autochtones au lieu historique. Il reste encore beaucoup à faire dans les domaines de l’établissement de relations et de la collaboration pour atteindre ces objectifs.

Tendances de fréquentation

À l'exception de 2017, le calcul de la fréquentation est fondé exclusivement sur le nombre d'entrées payantes. Depuis sa réouverture en mai 2013, le lieu historique a connu une hausse de fréquentation plus forte que tous les autres lieux historiques nationaux administrés par Parcs Canada. En 2013-2014, il a accueilli 91 282 visiteurs. En 2016, ce chiffre est passé à 179 415. En 2017 (l'année du 150^e anniversaire du Canada), la fréquentation s'est chiffrée à 267 951 personnes. Le lieu historique national Cave and Basin figure aujourd'hui parmi les lieux historiques les plus fréquentés du Canada.

Planification de l'expérience du visiteur

Le plan directeur de 2020 prévoit l'élaboration d'une stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur d'ici 2022 (voir la section 5.0 ci-dessous). Dans le cadre de ce processus, les membres de l'équipe Parcs Canada, les partenaires autochtones et les intervenants procéderont à un examen critique des expositions et des activités d'interprétation actuelles. Ils accorderont une attention particulière à la fonctionnalité de la conception, à la pertinence du contenu et aux messages véhiculés. Ce travail se fera notamment dans l'optique de la réconciliation avec les Autochtones et du respect de leurs droits. La diversité et l'inclusion, l'intégration de points de vue et de perspectives multiples et l'état physique des expositions feront aussi l'objet d'une évaluation. Comme bon nombre d'expositions sont de nature numérique ou interactive et subissent les effets des intempéries, la stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur s'accompagnera également d'un plan de refonte technologique.

Relations externes, diffusion externe et promotion

Le lieu historique a diversifié ses programmes et ses sources de revenus dans les dernières années. Parmi les mesures liées à cette expansion, mentionnons la location d'installations patrimoniales après les heures d'ouverture, une collaboration à longueur d'année avec l'industrie du tourisme et la tenue d'événements très médiatisés qui sont organisés par des partenaires. Pendant la haute saison, la clientèle du lieu historique est formée surtout de voyageurs indépendants et de groupes organisés. Pendant la basse saison, le lieu historique accueille des réunions et des conférences ainsi que des réceptions privées qui se tiennent après les heures d'ouverture. Le niveau de sensibilisation à l'existence du lieu historique n'a jamais été aussi élevé, grâce au travail effectué dans le domaine des relations communautaires. Parcs Canada fait la promotion du lieu historique en tant qu'attraction incontournable partout dans le parc national Banff.

4.0 Vision

Le lieu historique national Cave and Basin est un carrefour de rassemblement emblématique où se transmettent des récits sur la conservation et l'établissement de liens entre populations et territoires dans les aires patrimoniales protégées nationales du Canada. Ce trésor du patrimoine est le symbole du réseau de Parcs Canada dans son ensemble – ses débuts, son évolution, ses nombreuses idées et initiatives, ses réalisations et ses défis, ses intervenants et ses perspectives. En tant qu'attraction culturelle incontournable du parc national Banff, le lieu historique est un endroit idéal pour nouer des liens avec les visiteurs du Canada et d'ailleurs tout au long de l'année.

Les visiteurs qui explorent le lieu historique sont frappés par le caractère singulier de l'environnement des eaux thermales, par son importance pour de nombreuses Nations autochtones et par la riche histoire des pionniers qui ont découvert la caverne et le bassin après l'arrivée des Européens. C'est en traversant à pied le tunnel menant à la caverne qu'ils vivent l'un des moments les plus marquants de leur expérience. Ils sont alors

envahis par un sentiment de ravissement et découvrent pourquoi cette caverne revêt plusieurs significations profondes pour les peuples autochtones et pour Parcs Canada.

Ailleurs dans le lieu historique, les visiteurs sont enchantés par les expériences authentiques et stimulantes qui leur sont offertes – des expériences où Parcs Canada met en valeur des personnes, des lieux et des récits issus des quatre coins du pays. Par des événements spéciaux, des partenariats, des rassemblements communautaires, du bénévolat et des activités connexes, le lieu historique élargit encore davantage sa portée et accroît la diversité de ses programmes. Les trottoirs de bois inférieur et supérieur font découvrir aux visiteurs toute la richesse culturelle et écologique de l’environnement des eaux thermales dans un cadre sécuritaire et contrôlé.

Les collectivités autochtones contribuent aux programmes du lieu historique par leurs conseils et leur influence. Elles considèrent cette aire protégée comme un lieu ouvert et sûr où elles peuvent tenir des activités traditionnelles et culturelles à longueur d’année.

Les principales ressources culturelles, les biens bâtis, les écosystèmes des sources thermales et la physé des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition, sont protégés et sécurisés dans le lieu historique. Les biens, à savoir le pavillon de bain historique, le Centre Galletly, le bâtiment d’accueil, la résidence du concierge, les trottoirs de bois, les sentiers et l’infrastructure des eaux thermales, sont entretenus selon des normes de qualité élevées grâce à un financement durable. Le lieu historique est le berceau de ce qui est aujourd’hui le réseau de conservation le plus vaste de la planète. C’est dans ce joyau patrimonial que Parcs Canada montre comment l’Agence intègre la protection et la mise en valeur de ressources culturelles importantes et d’habitats fragiles.

5.0 Stratégies clés

Au cours des dix prochaines années, le lieu historique national Cave and Basin se concentrera sur les trois stratégies suivantes :

Stratégie clé 1 : Adopter une approche de gestion intégrée pour la protection des ressources culturelles et des caractéristiques du paysage naturel, la prestation d’expériences mémorables aux visiteurs ainsi que l’entretien et le renouvellement des biens.

Le lieu historique national Cave and Basin connaît une hausse de fréquentation rapide. Cette aire protégée complexe sur le plan culturel et écologique renferme des caractéristiques fragiles ainsi qu’un ensemble varié de biens qui nécessitent un entretien continu. Cette stratégie prône l’adoption d’une approche de gestion intégrée pour la protection des ressources culturelles et naturelles, l’entretien et le renouvellement des biens ainsi que la prestation d’expériences mémorables aux visiteurs. L’objectif premier consiste à faciliter la protection à long terme des ressources archéologiques, du patrimoine bâti, de l’environnement fragile des eaux thermales, de l’expérience tactile et sensorielle ainsi que de la physé des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition.

Objectif 1.1 : Surveiller de près le paysage naturel et culturel, le patrimoine bâti, les sites archéologiques et les espèces en péril du lieu historique et mettre en place les mesures d’atténuation qui s’imposent dès que des menaces sont décelées.

Cibles

- D’ici 2020, le lieu historique est soumis à une évaluation Intelli-feu.

- D'ici 2022, Parcs Canada élabore une stratégie de protection des ressources culturelles comportant un volet axé sur la préservation du paysage. Pour ce faire, l'Agence travaille en collaboration avec les collectivités autochtones.
- Chaque projet d'aménagement est assujéti à une évaluation des impacts sur les ressources culturelles.
- D'ici 2022, Parcs Canada dresse un plan de recherche historique et fait l'inventaire des documents qui traitent de la gestion des ressources culturelles et du programme d'interprétation. Ce plan reflète les priorités énoncées dans le *Cadre pour l'histoire et la commémoration : Plan du réseau des lieux historiques nationaux 2019*, lequel met l'accent sur quatre thèmes, à savoir l'histoire des peuples autochtones, l'histoire de l'environnement, la diversité et, enfin, le Canada et le monde. Le plan de recherche est enrichi par des initiatives de recherche et de collecte de renseignements dirigées par les Nations autochtones.
- La densité de la végétation non indigène est réduite sous les niveaux de 2017-2018.
- D'ici 2023, Parcs Canada entreprend l'inspection des pièces d'ancrage et du mur arrière du pavillon de bain pour s'assurer que l'eau des sources thermales ne s'y accumule pas.
- D'ici 2028, le rapport sur l'état du lieu historique révèle, comparativement au rapport d'évaluation de 2017, une tendance à l'amélioration de l'état des ressources culturelles d'importance historique nationale et de l'état du pavillon de bain, qui s'est vu attribuer le statut d'édifice désigné par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

Objectif 1.2 : Améliorer l'impression à l'arrivée.

Cibles

- D'ici 2021, une étude de faisabilité et une analyse des options sont réalisées en vue de l'éventuelle construction d'un nouveau point d'eau permettant aux visiteurs de toucher l'eau des sources thermales.
- D'ici 2022, Parcs Canada procède à l'examen et à l'amélioration des panneaux d'orientation menant au lieu historique, de la signalisation pour véhicules dans le terrain de stationnement et des panneaux d'interprétation aménagés près du bâtiment d'accueil.
- Dans les premières années de mise en œuvre du plan, Parcs Canada aménage dans l'avant-cour ou près du bâtiment d'accueil une installation symbolique ou une œuvre d'art emblématique qui évoque les nombreux récits du lieu historique.

Objectif 1.3 : Élaborer des plans d'investissement pluriannuels pour veiller à ce que les travaux d'entretien, de réparation et de réfection de l'infrastructure vieillissante des eaux thermales, des trottoirs de bois et des bâtiments contemporains soient classés par ordre de priorité et exécutés en temps opportun.

Cibles

- D'ici 2022, une étude technique est réalisée pour évaluer l'état de l'infrastructure des eaux thermales et des trottoirs de bois, y compris des ressources culturelles et archéologiques. Ces travaux sont soumis à une évaluation environnementale qui assure le respect de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP).
- D'ici 2022, Parcs Canada se dote d'un plan de gestion à long terme des biens du lieu historique. Ce plan détaillé présente l'ensemble des grands projets de réfection exigés dans les 15 années à venir afin d'assurer l'exploitation durable du lieu historique. Il tient également compte des exigences en matière d'accessibilité et respecte les lignes directrices du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine.

- D'ici 2023, les locaux administratifs de Parcs Canada sont remis à neuf dans la résidence du concierge. L'objectif consiste à améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail du personnel.
- D'ici 2023, la terrasse d'observation est rouverte au public sur le toit du pavillon de bain.

Stratégie clé 2 : Bâtir des relations avec les peuples et les organisations autochtones, de manière à honorer la riche histoire de leurs liens avec cet important carrefour culturel qu'est le lieu historique.

Cette stratégie est axée sur la collaboration avec les peuples autochtones (Premières Nations et Métis) et consiste à bâtir des relations fondées sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat, afin d'exercer un leadership dans le dossier de la réconciliation et de contribuer à des initiatives concertées. Elle vise à favoriser la création de possibilités pour le lieu historique de devenir une tribune permettant à des voix autochtones de faire connaître leurs perspectives et leurs récits. Les objectifs énumérés ci-dessous ont été arrêtés à l'issue de discussions préliminaires.

Objectif 2.1 : Collaborer avec des partenaires autochtones afin de mieux comprendre les multiples valeurs du lieu historique, de même que les récits historiques et contemporains qui y sont rattachés. Amener les collectivités autochtones à contribuer aux programmes du lieu historique par leurs conseils et leur influence.

Cibles

- Dans les premières années de mise en œuvre du plan, Parcs Canada travaille de concert avec les collectivités autochtones dans le but de concevoir un processus qui lui permet de mieux comprendre les valeurs, l'histoire et les récits entourant la caverne et le bassin. Pour ce faire, il s'appuie sur le travail déjà amorcé avec les groupes autochtones dans le cadre du projet Berceau des parcs nationaux du Canada, de 2010 à 2013. Ce processus reconnaît l'importance que revêtent depuis toujours les eaux thermales pour de nombreuses Nations autochtones, vient remédier aux lacunes et à l'absence d'orientation de l'actuel programme de mise en valeur de l'histoire des Autochtones, favorise le rétablissement de liens avec le lieu historique pour ceux et celles qui en ont été absents pendant des années, amène les jeunes Autochtones à s'impliquer et s'appuie sur des pratiques exemplaires en vigueur dans des aires protégées comme le site du patrimoine mondial du précipice à bisons Head-Smashed-In et le parc historique Blackfoot Crossing.
- D'ici 2021, des invitations sont transmises aux collectivités autochtones pour les inciter à visiter le lieu historique, à rétablir les liens rompus avec le territoire, à discuter d'approches à adopter pour la transmission de récits ainsi qu'à préciser les protocoles à appliquer pour la transmission de récits ou de connaissances autochtones au public.
- D'ici 2021, Parcs Canada entreprend, de concert avec ses partenaires autochtones, un examen des moyens d'interprétation actuels dans l'optique de la réconciliation. Tout en lui permettant de cerner les préoccupations liées aux partis pris et aux omissions, ce processus sert à orienter l'élaboration de la stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur.

Objectif 2.2 : Le lieu historique national Cave and Basin est un carrefour propice à la réconciliation et à la tenue de cérémonies, à la découverte des cultures autochtones, à la transmission de récits autochtones par des voix autochtones, à la création de débouchés économiques pour les Autochtones, à des rassemblements et événements communautaires autochtones ainsi qu'à d'autres activités où Autochtones et non-Autochtones peuvent se réunir.

Cibles

- De façon plus régulière à compter de 2020, les collectivités autochtones accèdent au lieu historique pour la tenue d'activités traditionnelles et culturelles.
- D'ici 2023, des protocoles de fonctionnement sont élaborés pour assurer le respect des activités traditionnelles autochtones au lieu historique.
- Chaque année, des membres de l'équipe qui travaillent au lieu historique reçoivent une formation sur la réconciliation, par exemple l'exercice des couvertures de Kairos, pour favoriser une culture axée sur la compréhension et la réconciliation.
- Les relations avec les Autochtones sont jugées bonnes dans le prochain rapport sur l'état du lieu historique, qui doit être rendu public en 2028.

Objectif 2.3 : Faire en sorte que les Autochtones tirent parti des débouchés économiques créés par l'exploitation du lieu historique. Voir à ce que le tourisme et les expériences autochtones permettent aux visiteurs de mieux comprendre et apprécier les cultures et le patrimoine autochtones au Canada tout en procurant des débouchés économiques aux collectivités locales.

Cibles

- D'ici 2021, les employés du lieu historique participent activement aux activités de recrutement des Ressources humaines de l'Unité de gestion de Banff qui ciblent les collectivités autochtones.
- D'ici 2022, Parcs Canada invite des entreprises autochtones à exercer leurs activités dans le lieu historique et poursuit son travail de recrutement d'employés autochtones.

Stratégie clé 3 : Enrichir les expériences déjà offertes et en créer de nouvelles

Cette stratégie vise à enrichir les expériences offertes aux visiteurs du lieu historique national Cave and Basin par divers moyens : planification d'expériences, élaboration de nouveaux programmes et création (ou renouvellement) de partenariats clés avec des particuliers, des organismes et des groupes. Les visiteurs seront inspirés par une offre quotidienne enrichie et amenés à fréquenter de manière assidue le lieu historique pour des activités et des événements spéciaux, des expositions temporaires, des rassemblements communautaires, des activités participatives, des activités de promotion d'un mode de vie sain ou de simples moments de détente dans le cadre enchanteur de ce joyau du patrimoine.

Objectif 3.1 : Inspirer les visiteurs en mettant en valeur la richesse culturelle et naturelle du lieu historique et en adoptant une approche diversifiée et inclusive pour la transmission de récits, la communication de renseignements et la participation active aux démonstrations et activités dirigées par le personnel et les partenaires. Élaborer une nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur. Constituer une équipe complète d'intervenants internes issus de l'Unité de gestion et du Bureau national aux étapes cruciales de l'élaboration de cette stratégie pour assurer l'adoption d'une approche de planification bien intégrée.

Cibles

- D'ici 2023, le lieu historique se dote d'une nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur. Cette stratégie aide à orienter les investissements futurs dans l'infrastructure, la modernisation des principaux programmes d'interprétation et expositions et l'établissement de partenariats stratégiques. Elle est fondée sur des données en sciences sociales et permet de mieux

comprendre les attentes des visiteurs et d'enrichir leurs expériences. La stratégie tient compte de nombreux autres facteurs (p. ex. la collaboration avec les intervenants pour le développement et l'expansion d'éléments de l'expérience du visiteur, les exploitants tiers qui exercent leurs activités dans le lieu historique et l'expansion du programme d'événements spéciaux).

- D'ici 2024, 90 % des visiteurs ayant participé à un sondage se déclarent satisfaits ou très satisfaits des renseignements qu'ils ont obtenus pour planifier leur voyage, de leur expérience à l'arrivée et de leur séjour dans son ensemble.
- D'ici 2024, 90 % des visiteurs ayant participé à un sondage repartent avec une meilleure compréhension du rôle joué par le lieu historique national Cave and Basin dans la transmission des divers récits qui l'entourent ainsi que de sa signification et de sa valeur pour la population canadienne.
- Tout au long de la période de validité du présent plan directeur, le personnel de l'Unité de gestion collabore avec le Bureau national à la création de produits numériques, selon les besoins, pour adapter et améliorer les plateformes de mise en valeur, tout en tenant compte des facteurs d'accessibilité, de diversité et d'inclusion.

Objectif 3.2 : Amener la population à saisir pleinement l'importance et la richesse des ressources culturelles et naturelles qui sont protégées dans les limites du lieu historique et l'inviter à participer à leur intendance.

Cibles

- D'ici 2021, Parcs Canada crée pour les visiteurs de nouvelles possibilités d'approfondir leurs connaissances sur les ressources culturelles et les espèces en péril du lieu historique.
- Le lieu historique offre un nombre accru de possibilités de bénévolat comparativement à 2015-2016.

Objectif 3.3 : Faire le nécessaire pour que le lieu historique soit considéré à grande échelle comme une destination incontournable du parc national Banff. Continuer de concevoir, d'offrir et de commercialiser tout au long de l'année des expériences de tourisme culturel intégrées qui stimulent les visiteurs. Accroître la fréquentation en faisant la promotion du lieu historique avec le concours de partenaires. Diffuser des renseignements sur les autres lieux patrimoniaux de Parcs Canada.

Cibles

- Chaque année, au moins deux événements sont organisés par des partenaires au lieu historique.
- D'ici 2022, des stratégies sont en place pour favoriser une hausse de fréquentation pendant les saisons intermédiaires et en hiver.
- Le lieu historique travaille en partenariat avec d'autres divisions de l'Unité de gestion de Banff et avec les sources thermales Upper Hot Springs de Banff afin de créer pour les visiteurs des expériences enrichies qui sont assorties de différentes structures de prix, par exemple des excursions guidées, des forfaits et des promotions.
- Dans les cinq prochaines années, les recettes tirées de la location d'installations après les heures d'ouverture augmentent de 15 % par rapport aux niveaux de 2016-2017.
- Le nombre de publications portant spécifiquement sur le lieu historique dans les réseaux sociaux du parc national Banff augmente de 5 % par année au cours de la période de validité du présent plan.

- Le lieu historique accueille un nombre accru de visiteurs, et ceux-ci y viennent plus souvent et y séjournent plus longtemps. D'ici 2028, le lieu historique enregistre une hausse de 30 % de fréquentation par rapport aux niveaux de-2016-2017.

6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Parcs Canada est responsable d'évaluer et d'atténuer les incidences de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale exige la tenue d'une évaluation environnementale stratégique pour les politiques et les plans soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre lorsque ceux-ci sont susceptibles d'avoir des effets environnementaux positifs ou négatifs importants.

Parcs Canada a réalisé une évaluation environnementale stratégique du présent plan directeur, et l'orientation de gestion qui y était exposée a été adaptée à la lumière des conclusions tirées. Les paragraphes qui suivent présentent un résumé de cette évaluation.

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Le plan directeur du lieu historique national Cave and Basin a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (Agence canadienne d'évaluation environnementale/Bureau du Conseil privé, 2010). Les évaluations environnementales stratégiques mettent en lumière les impacts globaux et inattendus de mesures de gestion proposées qui découlent d'un projet de politique, de plan ou de programme, y compris les effets environnementaux cumulatifs d'activités multiples. Elles servent également à orienter l'évaluation subséquente de projets connexes.

La portée spatiale de l'évaluation environnementale stratégique englobait tous les secteurs situés dans les limites du lieu historique national Cave and Basin, tandis que la portée temporelle consistait en une période de dix ans à partir de la date d'approbation du plan, après quoi le plan sera soumis à un examen. Les ressources considérées comme des composantes valorisées sont les ressources culturelles commémorées et protégées par le lieu désigné, de même que les bâtiments historiques, l'environnement des eaux thermales, le marais situé en aval ainsi que la physse des fontaines de Banff, une espèce en voie de disparition, et son habitat essentiel. Les ressources liées à l'expérience du visiteur, notamment les diverses installations, sont également des ressources importantes qui ont été prises en compte dans l'évaluation.

Le plan directeur fait état de plusieurs initiatives importantes visant à bâtir des relations avec les peuples autochtones, à exercer un leadership dans le dossier de la réconciliation et à créer des possibilités de renforcement de la diversité et de l'inclusion. Ces initiatives contribueront à mieux faire comprendre les valeurs autochtones qui sont rattachées au lieu historique ainsi qu'à transmettre un récit plus complet du lieu historique à la population canadienne.

Le plan directeur prévoit la réalisation, en 2019, d'une étude d'établissement de la portée technique et environnementale pour évaluer la possibilité de construire un nouveau point d'eau à vocation tactile au lieu historique. L'étude d'établissement de la portée environnementale permettra de veiller à ce que les questions écologiques soient adéquatement abordées, notamment les préoccupations relatives à la physse des fontaines

de Banff. Les valeurs autochtones qui se rattachent au lieu historique devraient être prises en compte à l'étape de la planification de ce nouvel ouvrage.

L'élaboration d'une nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur fait partie des principales initiatives présentées dans le plan directeur. En constituant une équipe complète d'intervenants internes aux étapes cruciales de ce projet, Parcs Canada pourra assurer l'adoption d'une approche de planification soigneusement intégrée. Les valeurs autochtones qui se rattachent au lieu historique seront intégrées à la stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur.

Le plan directeur aura un effet positif majeur, soit d'exposer le lieu historique à un nombre considérablement accru de visiteurs et ainsi de mieux en faire connaître et apprécier la valeur patrimoniale. La conservation des ressources et leur plus grande stabilité contribueront au respect du mandat de Parcs Canada ainsi qu'à la qualité globale de l'expérience offerte aux visiteurs, au même titre que les améliorations apportées aux installations touristiques contemporaines. Le cas échéant, les effets environnementaux négatifs d'une hausse de fréquentation peuvent être atténués par l'application de politiques et d'instruments existants et par une gestion soigneuse de l'activité humaine.

Les évaluations d'impact réalisées en amont de chaque projet permettront d'atténuer tout éventuel impact négatif engendré par les projets découlant du plan directeur.

Moyennant l'application de mesures d'atténuation appropriées, la mise en œuvre du plan directeur ne devrait avoir aucun effet environnemental négatif important. Dans l'ensemble, il est prévu que les stratégies, les objectifs et les cibles du plan directeur auront des effets positifs sur l'environnement.